

**Intervention de S.E.M. Gilles Noghès, Ambassadeur, Représentant permanent
de la Principauté de Monaco auprès des Nations Unies
à la Conférence sur la crise financière et économique mondiale
et son incidence sur le développement**

vendredi 26 juin 2009, New York

Monsieur le Président,

Le manque de régulation des institutions et des marchés financiers internationaux a mis en évidence les limites d'un modèle de croissance. La récession dans laquelle se trouve l'économie mondiale affecte plus que jamais les pays en développement qui sont désormais plus intégrés dans l'économie mondiale et par conséquent, plus sensibles à ses remous.

L'effondrement du commerce et du prix des produits de base, l'inversion ou la diminution des flux de capitaux et l'augmentation du coût de l'emprunt n'ont fait qu'aggraver la situation précaire déjà liée à l'augmentation considérable du prix des denrées alimentaires. La réduction des emplois et la baisse des revenus qui en résultent, ne font qu'aggraver la pauvreté et la faim.

A l'instar de la crise climatique, la crise financière et économique actuelle affecte davantage les plus pauvres et les plus vulnérables qui n'ont pas les moyens de faire face aux menaces qu'elle entraîne.

Nous connaissons les tendances conjoncturelles des crises dans le passé et leurs effets particulièrement néfastes à l'encontre des femmes. Elles constituent la majeure partie de la main d'œuvre dans les secteurs d'exportation des pays en développement. C'est pour cette raison qu'en collaboration avec le Gouvernement de la Principauté d'Andorre, le Gouvernement Princier a décidé de financer un Programme conjoint du PAM et du FNUAP visant à réduire la vulnérabilité des femmes en âge de procréer. Cette initiative doit permettre de lutter contre les conséquences de la crise alimentaire sur les conditions de la maternité dans certaines régions africaines.

Monsieur le Président,

La réalisation des OMD était déjà incertaine avant l'éruption de la crise économique et financière. La conjoncture de crises multiples et les prévisions issues récemment de la Banque Mondiale, parues le 23 juin dernier, doivent nous inviter à agir de manière solidaire. Le spectre d'une catastrophe humanitaire exige une réponse urgente et coordonnée de la communauté internationale et naturellement de l'Organisation des Nations Unies, afin d'être en mesure de bâtir un « nouveau multilatéralisme », à dimension morale.

Monaco soutient un grand nombre des mesures préconisées par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, telles la mise en place d'une protection sociale minimale et de dispositifs d'urgence à même de répondre aux besoins humanitaires.

Le Gouvernement Princier se félicite de l'adoption par le G20, d'un programme sans précédent qui tente d'apporter une solution à l'échelle mondiale à la crise économique et financière par un appui à la relance budgétaire et salue sa décision de tripler les ressources mises à la disposition du Fonds monétaire international.

En sa qualité d'Etat membre des Nations Unies, la Principauté de Monaco réaffirme sa détermination en faveur de la réalisation des OMD, qui inspirent sa politique de coopération internationale ainsi que les autres engagements auxquels elle a souscrit comme encore récemment lors de la Conférence sur le financement du développement tenue à Doha.

Très préoccupée par les conséquences de la crise à l'égard de l'environnement, la Principauté poursuivra ses efforts en faveur de l'économie verte et notamment la mise en œuvre essentielle des mesures d'adaptation aux changements climatiques.

Je vous remercie de votre attention.